



PROCEDURE LICENCE 2023/2024

1. OBJET

Cette instruction décrit les différentes étapes à suivre pour obtenir une licence à l'ASMC Handball. Elle donne aussi des consignes pratiques notamment en ce qui concerne le format des pièces justificatives demandées et propose une foire aux questions qui répond aux principaux problèmes rencontrés chaque année.

L'obtention d'une licence à l'ASMC Handball pour la prochaine saison 2023/2024 se décompose en 3 grandes étapes : la demande de licence sur le site internet du club, le règlement de la cotisation et le remplissage du dossier FFHB en ligne. Une fois ces 3 étapes correctement réalisées, le licencié recevra sa licence qualifiée par e-mail.

Remarque : Le délai de traitement entre la dernière étape du processus et la réception de la licence est d'environ 72h. Nous vous remercions d'anticiper vos démarches au maximum afin d'être assuré de pouvoir disputer les premières rencontres de la saison.

2. SOMMAIRE

3.1 ETAPE N°01 : DEMANDER SA LICENCE.....	p.1
3.2 ETAPE N°02 : REGLER LA COTISATION.....	p.2
3.3.ETAPE N°03 : REMPLIR LE DOSSIER FFHB	p.2
3.4 F.A.Q.....	p.3

3. PROCEDURE

3.1 ETAPE N°01 : DEMANDER DE LICENCE

La première étape consiste à **effectuer une demande de licence auprès du club** par l'intermédiaire du site internet.

Pour cela, rendez-vous sur <https://www.asmchandball.fr/>, à la rubrique « **Licence** », puis cliquer sur « **Demander sa licence** ».

Après avoir pris connaissance des informations à l'écran et avoir téléchargé le dossier licence 23/24, lancer votre

demande de licence en cliquant sur le bouton : 

Compléter soigneusement le formulaire de licence, puis cliquer sur « **ENVOYER** ». Votre demande est alors immédiatement transmise au club qui la traitera dans les meilleurs délais. En cas d'informations manquantes ou incomplètes, le secrétariat ne manquera pas de vous contacter.

ATTENTION : votre licence ne sera validée par le club qu'à réception du règlement de la cotisation (Cf. § 3.2 de la présente procédure).

3.2 ETAPE N°02 : REGLER LA COTISATION

Pour régler votre cotisation à l'ASMC Handball, , rendez-vous sur <https://www.asmchandball.fr/>, à la rubrique « **Licence** », puis cliquer sur « **Régler sa licence** ».

Plusieurs option se proposent à vous selon votre souhait :

1. Payer votre licence par carte bancaire via notre plateforme sécurisé PayAsso
2. Payer votre licence par chèque/espèce

Pour la première option, cliquer sur le bouton suivant pour basculer sur notre plateforme de paiement en ligne :

Lien de redirection vers la plateforme PayAsso ➔

Pour la deuxième option, merci de lire attentivement les informations concernées sur la page « Régler sa licence ».

3.3 ETAPE N°03 : REMPLIR LE DOSSIER FFHB

Dès réception de votre demande de licence et de votre règlement, un e-mail provenant de noreply@gesthand.net et dont l'objet est « *[FFHandball] - Création / Renouvellement de votre licence Prénom NOM* » vous sera envoyé. Il se peut que cet e-mail soit traité comme un SPAM ou courrier indésirable par votre boîte de messagerie, merci de bien vérifier votre boîte de Spam avant de contacter le club.

A l'intérieur de cet e-mail, cliquer sur le bouton : [Compléter le formulaire](#) pour lancer la création de votre dossier FFHB.

Il vous suffit ensuite de compléter l'ensemble des informations demandées sur les 5 à 6 pages qui se succéderont.

Spécificités :

- Rubrique « choix de la licence » : merci de sélectionner l'une des 5 possibilités suivantes selon votre cas :
 - « Dirigeant » : Je prends une licence pour tenir la table de marque ou parce que je suis dirigeant du club ;
 - « Handfit » : Je prends une licence pour intégrer la team Handfit de l'ASMC Handball
 - « Joueur » : Je prends une licence pour intégrer une des équipes handball du club
 - « Baby-hand » : Je prends une licence pour intégrer le collectif Baby-hand de l'ASMC Handball
 - « Loisir » : Je prends une licence pour intégrer le collectif Loisir de l'ASMC Handball
- Rubrique « choix des activités » : Sélectionner l'activité que vous souhaitez pratiquer en lien avec votre choix de licence.
- Rubrique : « Réduction du licencié » : Merci de ne renseigner ici que les éléments en lien avec le Pass'Sport et/ou le Pass'Région ». Les réductions familles et/ou étudiants seront traitées différemment.
- Rubrique « Attestation d'honorabilité des encadrants » : Nous demandons à toutes les personnes majeures licenciées au club de sélectionner systématiquement la case « J'exerce ou je serai amené(e) à exercer sur la saison 2023/2024 une ou plusieurs fonctions d'encadrant listées ci-dessus » et ainsi signer une attestation d'honorabilité.

Fin du processus : Le processus de demande de licence 2023/2024 se termine par la signature électronique de vos documents et par l'envoi du formulaire à la FFHB. En cas d'erreur, vous en serez informé par e-mail dans les 48h à 72h.

3.4 FOIRE AUX QUESTIONS

- Je souhaite pratiquer 2 activités au club. Qu'est-ce que je coche ? Quel est le montant de ma cotisation ?

Se référer au tableau ci-dessous pour les tarifs et le type de licence à cocher.

Activités		Type de licence à cocher	Tarif
Compétition	Handfit	Compétition	320 €
Loisir	Handfit	Loisir	240 €

- Je bénéficie du Pass'Région ou je suis étudiant mais je n'ai pas encore reçu le justificatif :

Vous payez le montant total de la cotisation. A réception du document, merci de nous transmettre les justificatifs et nous vous rembourserons les 30 € de réduction.

- Je bénéficie du Pass'Sport, quel document dois-je fournir ?

Merci de nous envoyer le document officiel du ministère des sports que vous avez reçu et qui indique le nom du bénéficiaire, un code et sa durée de validité. Seule la personne nommée est bénéficiaire.



TARIFS DES COTISATIONS A L'ASMC HANDBALL

SAISON 2023/2024

SEC-EN-001

Version n°02

ENREGISTREMENT

ANNEES D'AGE	CATEGORIES	ENTRAINEMENTS	TARIFS*
2018 – 2019 - 2020	Baby-hand (Mixte)	Samedi 10h à 11h	100 €
2015 – 2016 – 2017 - 2018	Moins de 7/9 (Mixte)	Samedi 10h à 12h	120 €
2013– 2014	Moins de 11 (Mixte)	Mercredi 15h à 16h30	150 €
2011 – 2012	Moins de 13 (F)	Lundi 18h à 19h30 Jeudi 18h à 19h30	160 €
	Moins de 13 (G)	Mercredi 16h30 à 18h Vendredi 17h à 18h30	
2009 – 2010	Moins de 15 (F)	Lundi 18h à 19h30 Mercredi 18h à 19h30	170 €
	Moins de 15 (G)	Mercredi 18h à 19h30 Jeudi 18h à 19h30	
2006 – 2007 – 2008	Moins de 18 (F)	Mercredi 19h30 à 21h00 Jeudi 19h00 à 20h30	190 €
	Moins de 18 (G)	Lundi 19h30 à 21h Jeudi 19h30 à 21h	
A partir de 2005	SENIORS (F) Compétition	Lundi 19h30 à 21h Mercredi 19h30 à 21h30	240 €
	SENIORS (G) Compétition	Lundi 21h à 23h Mardi 21h à 23h Jeudi 21h à 23h	
	LOISIRS (Mixte) Hors compétition	Mardi de 20h30 à 22h00	160 €
	HANDFIT (Mixte) Handball Fitness	Mardi de 20h à 21h Dimanche 10h à 12h	170 €

* Le montant de la licence couvre les frais d'assurance, les cotisations aux instances (FFHB, ligue et comité) et constitue une participation aux frais engagés par le club pour le déroulement de l'activité.

OFFRE FAMILLE



Tarif dégressif pour les familles de plusieurs licenciés
(ordre décroissant des tarifs).

- 1^{ère} licence : -/
- 2^{ème} licence : -10%
- 3^{ème} licence : -20 %
- 4^{ème} licence : -30 %

OFFRE ETUDIANT



Réduction de 30 €
(Sur présentation de la carte étudiante
2023/2024).



MODALITES DE PAIEMENT :

Le règlement des frais de cotisation à l'ASMC Handball peut se faire par chèque, espèce ou CB via notre site internet.

N.B. : Possibilité de règlement en 2, 3 ou 4 fois sans frais peu importe le moyen de paiement.



FFHANDBALL

CERTIFICAT MÉDICAL

Je soussigné(e), docteur

certifie avoir examiné ce jour M. M^{me}

né(e) le (jj/mm/aaaa) :

et n'avoir décelé aucune contre-indication à la pratique sportive en compétition ou en loisir.

Date (jj/mm/aaaa) :

Signature et tampon du praticien
obligatoires

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

1, rue Daniel-Costantini, CS 90047 | T. +33 (0)1 56 70 72 72 | ffhb@ffhandball.net
94046 CRÉTEIL Cedex | F. +33 (0)1 56 70 73 00 | www.ffhandball.fr

Association loi 1901 - N° Siret : 784.544.769.00044 / N° APE : 9319 Z



AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné, parent ou représentant légal du mineur ou majeur protégé, autorise l'adhésion de mon enfant à la FFHandball pour les pratiques sollicitées et dans le respect des règlements fédéraux.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'adhésion à la FFHandball et les accepte.

Nom et prénom du mineur ou majeur protégé :

Nom et prénom du représentant légal :

Nom du club :

Date (jj/mm/aaaa) :

Fait à :

Signature :

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

1, rue Daniel-Costantini, CS 90047 | T. +33 (0)1 56 70 72 72 | ffhb@ffhandball.net
94046 CRÉTÉIL Cedex | F. +33 (0)1 56 70 73 00 | www.ffhandball.fr

Association loi 1901 - N° Siret : 796.346.769.00044 / N° APE : 9329 Z



FFHANDBALL

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Honorabilité des encadrants

(Licencié FFHandball)

Dans le cadre de l'engagement fédéral visant à renforcer son dispositif de prévention des déviances, notamment sexuelles et de protection de l'intégrité des pratiquants,

Je soussigné(e) [NOM Prénom]

né(e) le

certifie

- ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pénale ou d'une mesure de police administrative qui contreviendrait à l'exercice d'une activité sociale d'encadrement au sein de la Fédération française de handball (club, comité, ligue, fédération) ;
- avoir été informé(e) que les articles L.212-9, L. 212-1, L. 223-1 et L. 322-1 du code du sport prévoient que les activités d'éducateur sportif, de juge-arbitre ou d'exploitant d'un EAPS (dirigeant d'association notamment) sont interdites aux personnes qui ont fait l'objet d'une condamnation pour crime ou certains délits.

Je reconnais avoir été informé(e) par la FFHandball que :

- dans le cadre de ma licence auprès de la FFHandball, la présente attestation est un préalable obligatoire et nécessaire pour l'obtention de la mention « encadrant »¹ ; sont soumis à la production de cette attestation, les encadrants rémunérés ou bénévoles, les dirigeants, les arbitres, les encadrants médicaux et paramédicaux, toute personne intervenant dans l'encadrement sportif et technique d'une équipe, les officiels de table de marque et les juges délégués, tout officiel figurant sur une feuille de match, les candidats à une formation diplômante ou certifiante dispensée sous l'égide de la fédération, d'une ligue ou d'un comité, les membres des commissions nationales et territoriales, les bénévoles ou salariés, autres que les éducateurs sportifs licenciés, en contact direct avec les mineurs ;
- la mention encadrant attachée à ma licence peut donner lieu à un contrôle d'honorabilité, uniquement pour les dirigeants, les encadrants rémunérés ou bénévoles et les arbitres, auprès du FIJAISV (Fichier juridique automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes) du ministère de la Justice ainsi que du bulletin n° 2 du casier judiciaire. À ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la Fédération aux services de l'État au sens de l'article L.212-9, L. 212-1, L. 223-1 et L. 322-1 du code du sport².

Fait le _____ à _____

Signature _____

¹ Une mention « encadrant » peut être accordée, au titre d'une saison sportive, à toute personne titulaire d'une licence « pratiquant », « dirigeant » ou « blanche », valablement qualifiée et en cours de validité. Cette mention est délivrée après production d'une attestation sur l'honneur signée par le licencié demandeur, par laquelle il s'engage à respecter les règles de probité et d'incapacités fixées par l'article L. 212-9 du code du sport.

² Autorisés par le code de procédure pénale à consulter le bulletin N° 2 du casier judiciaire et le FIJAIS, les services de l'État sont en mesure de vérifier l'honorabilité des éducateurs sportifs bénévoles ou des exploitants d'établissement.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

1, rue Daniel-Costantini, CS 90047 | T. +33 (0)1 56 70 72 72 | ffhb@ffhandball.net
94 046 CRÉTEIL Cedex | F. +33 (0)1 56 70 73 00 | www.ff-handball.org

Association loi 1901 - N° Siret : 784.544.769.00044 / N° APE : 9319 Z



FFHANDBALL

ATTESTATION - QUESTIONNAIRE DE SANTÉ **pour le renouvellement de ma licence Handball** **(ne concerne que les licenciés majeurs)**

Dans le cadre de la demande de renouvellement de ma licence auprès de la FFHandball, je soussigné atteste avoir rempli le Questionnaire de santé QS-SPORT.

Dans le respect du secret médical, je conserve strictement personnel ledit questionnaire et m'engage à remettre la présente attestation au club au sein duquel je sollicite le renouvellement de ma licence.

J'ai répondu **NON** à chacune
des rubriques du
questionnaire



*dans ce cas : je transmets
la présente attestation
au club au sein duquel
je sollicite le renouvellement
de ma licence*

J'ai répondu **OUI** à une ou
plusieurs rubriques du
questionnaire



*dans ce cas : je suis informé
que je dois produire à mon club
un certificat médical datant de
moins de 6 mois et attestant
l'absence de contre-indication
à la pratique du handball*

Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions réglementaires de la FFHandball relatives au certificat médical (article 30.2 des règlements généraux et articles 9 à 16 du règlement médical), disponibles dans l'Annuaire sur le [site Internet de la fédération](#)).

Nom et prénom :

Date (jj/mm/aaaa) :
Fait à :

Signature :

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

1, rue Daniel-Costantini, CS 90047 | T. +33 (0)1 56 70 72 72 | ffb@ffhandball.net
94046 CRÉTEIL Cedex | F. +33 (0)1 56 70 73 00 | www.ffhandball.fr

Association loi 1901 - N° Siret : 784.544.769.00044 / N° APE : 9319 Z



FFHANDBALL

Questionnaire de santé " QS-SPORT "

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

RÉPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES PAR OUI OU PAR NON.		
Durant les douze derniers mois :	OUI	NON
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicquée ?		
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
À ce jour :		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?		
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		
<i>NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ POUR LE LICENCIÉ MINEUR

Dans le cadre de la demande de ma licence auprès de la FFHandball *, je soussigné atteste avoir rempli le Questionnaire de santé ci-après.

Dans le respect du secret médical, je conserve strictement personnel ledit questionnaire et m'engage à remettre la présente attestation au club au sein duquel je sollicite ma licence.

J'ai répondu NON à
chacune des rubriques du
questionnaire



*dans ce cas : je transmets
la présente attestation
au club au sein duquel
je sollicite le renouvellement
de ma licence*

J'ai répondu OUI à une ou
plusieurs rubriques du
questionnaire



*dans ce cas : je suis informé
que je dois produire à mon
club un certificat médical
datant de moins de 6 mois et
attestant l'absence de
contre-indication à la pratique
du handball*

Nom et prénom du licencié mineur :

Date (jj/mm/aaaa) :

Fait à :

Signature :

Attestation du représentant légal :

Nom et prénom du représentant légal :

Date (jj/mm/aaaa) :

Fait à :

Signature :

* Questionnaire applicable dans le cadre d'une création ou d'un renouvellement de licence uniquement lorsque le licencié est mineur.

Questionnaire de santé QS-SPORT

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t'il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille un garçon Ton âge : ans

Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
As-tu été opéré(e) ?		
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé(e) sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé(e) à interrompre un moment une séance de sport ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer <u>pendant</u> un effort par rapport à d'habitude ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer <u>après</u> un effort ?		
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)		
Tu te sens très fatigué(e) ?		
Tu as du mal à t'endormir ou te réveilles souvent dans la nuit ?		
Tu sens que tu as moins faim ? que tu manges moins ?		
Tu te sens triste ou inquiet ?		
Pleures-tu plus souvent ?		
Tu ressens une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		
Aujourd'hui		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		
Question à faire remplir par tes parents		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il mort subitement avant l'âge de 50 ans ?		
Êtes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?		
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)		

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.